



FONDATION
PLURIEL
Conjuçons nos singuliers

Rapport annuel
2022



Leurs projets, notre mission

La Fondation Pluriel est un collectif engagé au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale.

Expertes et créatives, nos équipes s'engagent aux côtés de chacune des personnes qui nous font confiance dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets. Pour elles, avec l'aide de nos partenaires, nous développons des dispositifs complémentaires et innovants pour des parcours fluides et inclusifs, autour de la scolarisation, de la formation, du travail, de l'habitat, des loisirs, du soin...

Notre ambition

Impulser et fédérer les énergies pour que chaque personne accompagnée par la Fondation Pluriel puisse vivre et exercer pleinement ses droits dans une société plus inclusive.



3 600
Personnes
accompagnées



69
Établissements
de proximité



2 000
Professionnels
engagés



11
Marques
responsables

Sommaire

Rapport moral	4
Rapport d'orientation	6
Direction générale	9
Transformation de l'offre	10
Formation	12
Arrêt sur images	14
Enfance et adolescence	16
Accompagnement et habitat	18
Travail et insertion professionnelle	20
Ressources humaines	22
Développement et performance	24
Finances et patrimoine	26
Rapport financier	28
Glossaire	30

À noter : les acronymes en italique (ex : *EEAP*) sont tous répertoriés à la fin du rapport annuel dans la partie glossaire p. 30



Une première année de consolidation pour la Fondation



Chers amis,

J'ai le plaisir de m'adresser à nouveau à vous cette année pour dresser le bilan de ce premier exercice de la Fondation Pluriel. L'année 2022 restera en effet et avant tout, celle de notre transformation en Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Cette transformation, attendue et préparée de longue date, s'est effectuée de manière très fluide, grâce à la mobilisation de tous et à un plan de communication maîtrisé.

Nos nouvelles instances statutaires ont pris le relai en ouvrant un nouveau cycle, avec un conseil d'administration plus ouvert, intégrant des partenaires institutionnels, des personnalités qualifiées et des représentants des usagers. Nos comités statutaires, Comité Qualité Flux et Droits des usagers (CQFD) et comité éthique, au sein desquels siègent également des représentants des usagers, ont également été lancés et ont déjà démontré toute leur pertinence.

De son côté, la « nouvelle » Adapei du Doubs a pris son envol et a engagé ses premières actions avec le soutien de la Fondation, dans le cadre de la convention de coopération qui unit nos deux entités.

Mais cette année 2022 restera aussi marquée par la persistance de la situation de crise profonde qui nous préoccupe tous depuis maintenant trois ans et qui mobilise toute l'énergie de notre gouvernance et de nos équipes de direction.

Sur le plan sanitaire, même si l'étau s'est peu à peu desserré, l'année 2022 a encore été ponctuée par de nouvelles vagues de l'épidémie de COVID-19, avec notamment en fin d'année la neuvième et dernière vague en date, à laquelle sont venus s'ajouter les autres virus respiratoires hivernaux, grippe et bronchiolite en tête. Si peu à peu la vie sociale a repris son cours au sein de nos établissements et services, avec la levée progressive des contraintes et obligations, la vigilance reste de mise de la part de l'ensemble de nos équipes.

Sur le plan humain, la crise s'enlise voire se banalise, avec des conséquences directes et inquiétantes sur l'accompagnement de nos usagers. Au sortir de cette crise sanitaire, le manque d'attractivité de notre secteur est criant avec près de 70 postes durablement à pourvoir au sein de notre Fondation, tandis que le recours à l'intérim reste un pis-aller couteux, qui ne peut être une solution de long terme. Les revalorisations salariales, mises en œuvre en 2022, sont certes significatives, mais elles restent inéquitables et leurs effets ont été rapidement gommés par la hausse de l'inflation. Que ce soit par l'intermédiaire de nos unions

et fédérations, ou directement auprès des décideurs publics, notre Fondation a alerté sur cette crise profonde et sur ses impacts pour l'accompagnement des usagers, qui subissent les conséquences du manque de professionnels et du turn-over au sein de nos équipes.

« Notre Fondation a alerté sur cette crise profonde et sur les impacts pour l'accompagnement des usagers. »

Enfin, la dégradation de notre situation économique, déjà au cœur de nos préoccupations depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, s'est amplifiée de manière inédite et très préoccupante au cours de l'année écoulée et se hisse désormais au premier rang de nos préoccupations. En effet, comme tout agent économique, la Fondation subit à présent de plein fouet la forte hausse de l'inflation qui touche depuis un an l'ensemble de nos achats et occasionne un décrochage brutal entre nos charges et nos produits.

Un autre facteur aggravant est lié à la mise en œuvre des mesures de revalorisation salariales actées en 2022, que la Fondation est tenue de mettre en œuvre sans que cette charge ne soit intégralement compensée par les dotations allouées.

Enfin, l'activité de sous-traitance industrielle des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) de notre pôle Travail et Insertion Professionnelle (TIP) reste également en berne, sur fond de pénurie de matières premières ou de composants électroniques, et de mutation de l'ensemble de la filière automobile.

Cette situation a conduit la Fondation à engager à son niveau un plan de rééquilibrage financier qui concerne l'ensemble de notre périmètre et qui s'articule autour de mesures d'économies et de la mobilisation de nouvelles ressources.

En dépit de ce contexte morose, la transformation de l'offre et nos projets internes suivent leurs cours et donnent du sens à notre engagement commun.

Ainsi, la livraison des projets majeurs d'adaptation de l'offre et du bâti à Montbéliard (Maison d'Accueil Spécialisée - MAS et deux sites du Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif - DAME) en fin d'année, est venue concrétiser des projets initiés en tout début de CPOM. Ces projets majeurs étant derrière nous, il nous faut déjà nous projeter sur ceux à venir, en adaptant notre bâti afin de répondre aux besoins tout en relevant les défis réglementaires (accessibilité, décret tertiaire, etc.).

« La transformation de l'offre et nos projets internes suivent leurs cours et donnent du sens à notre engagement commun. »

Cette année a également permis à la Fondation de renforcer son offre à destination des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA), à travers la création d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), le soutien apporté à la mise en place du Groupe Entraide Mutuelle (GEM) et avec en perspective l'intégration du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) les Maisonnées, implanté à Frasne et Amagney. Ce sont désormais plus de 230 enfants, adolescents et adultes porteurs de TSA qui sont accompagnés par la Fondation, qui a fait de cet accompagnement une priorité en matière de formation.

Pour les enfants et adolescents, dans le cadre de l'inclusion raisonnée, de nouvelles classes externalisées ont vu le jour cette année, alors que l'installation de nos ateliers de formation professionnelle en milieu ordinaire se poursuit sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement, afin de fluidifier les parcours, l'ensemble de nos établissements et services destinés aux enfants et adolescents s'est transformé en DAME, évitant ainsi des réorientations lorsque les modalités d'accompagnement évoluent.

Cette année nous a également permis de renforcer nos partenariats, en particulier avec l'ARIS (Cap Emploi 25-90) afin d'offrir de nouvelles perspectives de passerelles vers le milieu ordinaire aux travailleurs d'ESAT et ouvriers d'EA, en appui de notre service Insertion+.

De son côté, le partenariat avec l'Adapei du Territoire de Belfort ne cesse de se renforcer et se déploie désormais dans le domaine des systèmes d'information, de l'immobilier et des achats, avant d'envisager de nouveaux modes de coopération.

Cette année nous a également permis de franchir un nouveau pallier en matière de digitalisation de nos pratiques, avec la poursuite du déploiement des systèmes d'information concernant les achats et le temps de travail, et en dépit de la réorientation subie du projet de Dossier de l'Usager Informatisé (DUI).

Enfin sur le plan social, au-delà des fortes tensions évoquées en matière de ressources humaines, l'année a également été très riche avec la poursuite de la négociation sur le statut des EA et la préparation des élections professionnelles, programmées début 2023.

Bien que préoccupé par la situation actuelle, je reste confiant quant à notre capacité à surmonter collectivement cette mauvaise passe. La qualité des accompagnements et des parcours proposés reste notre priorité et nous poursuivons nos efforts et notre mobilisation en ce sens.



JEAN-FRANÇOIS GIRARDOT
Président de la Fondation Pluriel

Des ambitions renouvelées pour l'avenir

2023 sera axée sur la préparation du renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2024-2028, dans un contexte de très fortes tensions budgétaires et de crise durable des métiers de l'humain. Les travaux préparatoires à l'élaboration de ce contrat seront l'occasion pour la Fondation de se pencher avec ses Autorités de Tarification et de Contrôle (ATC) sur l'adéquation entre les objectifs de transformation de l'offre qui lui sont assignés, les exigences qualitatives en matière d'accompagnement, et les moyens alloués à cet effet. Par ailleurs, l'aggravation préoccupante de la situation budgétaire, impactée par les crises sanitaires et économiques successives, incite la Fondation à donner à son axe concernant la consolidation de ressources durables, une part prégnante dans ces orientations, notamment en se basant sur un plan de rééquilibrage financier.

L'adaptation de l'offre pour répondre aux nouveaux besoins et pour une société toujours plus inclusive et solidaire.

Favoriser la scolarisation et la formation professionnelle en milieu ordinaire pour les enfants et adolescents en développant des dispositifs inclusifs, portés à 40 en 2023, dans une logique d'inclusion raisonnée (> p 10, 15, 16 et 17).

Déployer des projets d'habitat inclusif à Audincourt et Pontarlier, au bénéfice des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (> p 18).

Consolider l'offre du secteur adultes dans le champ de l'autisme en soutenant la création de l'association destinée à animer le nouveau Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), en développant le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) adultes TSA (> p 10 et 11) et en intégrant un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) implanté à Frasne et à Amagney (> p 19).

Mettre en œuvre le plan de transformation des ESAT avec pour objectif de rapprocher les droits et conditions de travail des travailleurs d'ESAT des dispositions de droit commun régies par le code du travail (> p 21).

Finaliser l'adaptation de nos modes d'organisation avec la création des Dispositifs d'Accompagnement Médico-Éducatifs (DAME) (> p 10) et la fusion des agréments des Services d'Hébergement en Milieu Ouvert (SHMO) avec ceux des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Préparer les prochaines évaluations suite à la parution fin 2022, du nouveau référentiel d'évaluation des ESMS de la Haute Autorité de Santé (HAS) et d'un arrêté de programmation de ces évaluations en Région, qui fixe la date limite de leur réalisation à mi-2024 pour les ESMS de la Fondation (> p 17, 19, 21, 25).

Renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées en déployant une doctrine visant à promouvoir

l'autodétermination sur l'ensemble de son périmètre et à disposer d'une charte en la matière (> p 12 et 13).

Diffuser la démarche et une culture commune de réflexion éthique au sein de chaque ESMS afin d'alimenter et de compléter les réflexions conduites au sein du comité éthique. (> p 12 et 13).

La consolidation de ressources durables afin de garantir la qualité et la continuité des accompagnements.

Engager et piloter un plan prioritaire de rééquilibrage financier

Mettre en œuvre des mesures d'économies

- Déployer un plan de sobriété énergétique auprès de l'ensemble des professionnels et réaliser un audit énergétique « flash ».
- Tirer profit du nouveau bâti suite aux récentes livraisons et poursuivre les cessions des sites libérés.
- Optimiser la gestion de la flotte automobile (contrats, fourniture de carburants et pneumatiques, transition écologique etc.).
- Maîtriser et optimiser la situation fiscale, notamment concernant les impôts locaux.
- Limiter le recours aux prestations extérieures pour l'accompagnement au quotidien et l'appui aux projets.
- Se désengager progressivement du recours à l'intérim en le limitant aux situations d'urgence qui engagent la continuité des accompagnements et des soins.
- Poursuivre la rationalisation des autres achats en réinterrogeant l'ensemble des contrats et prestations.
- Élaborer et engager un plan de retour à l'équilibre budgétaire spécifique pour le pôle TIP.
- Poursuivre le déploiement de nouveaux outils de pilotage tant dans le champ financier qu'analytique (> p 27).

Mobiliser de nouvelles ressources

- Poursuivre les démarches auprès des financeurs institutionnels en multipliant les alertes, y compris à l'échelle régionale par le biais de ses réseaux (Unapei, Nexem).
- Optimiser les placements financiers.
- Créer une fonction commerciale sur le pôle *TIP* (> p 21).
- Mobiliser et sécuriser la collecte de ressources complémentaires en finalisant une stratégie de collecte de fonds et en restructurant la procédure d'allocation de ressources de la part de l'Adapei du Doubs dans le cadre de l'Opération Brioches.
- Poursuivre la cession du bâti libéré.

Poursuivre l'adaptation et la modernisation du bâti

- *DAME* Haut-Doubs/Doubs Central : livraison du groupe scolaire de Maïche (> p 17) et finalisation des travaux de réhabilitation du site de Morteau.
- Finalisation des aménagements au sein de l'Établissements d'Accueil Non Médicalisé (*EANM*) de Besançon, site Bastian et début de ceux dédiés à l'accueil de jour à Seloncourt.
- Livraison du futur siège social, implanté à Besançon Palente, visant à regrouper sur le long terme, l'ensemble des salariés du siège sur un même site.
- Poursuite de l'adaptation réglementaire (accessibilité, décret tertiaire...).

Poursuivre la modernisation de nos systèmes d'information

- Mettre en œuvre le plan *ESMS* numérique qui permettra à notre *DUI* d'accéder à de nouvelles fonctionnalités relatives aux données de santé (> p 24 et 25).
- Finaliser le déploiement du *SI* achats Ivalua (> p 27).
- Achever le déploiement de l'outil de Gestion du Temps de Travail (*GETT*), tandis que la réflexion sur le futur *SI* ressources humaines se poursuivra.
- Engager la démarche de réflexion préalable au futur schéma directeur des *SI*.

L'ouverture et la coopération avec les acteurs institutionnels et privés pour des parcours sans discontinuité.

Développer des dispositifs inclusifs en ce qui concerne la scolarisation et la formation professionnelle en milieu ordinaire des enfants et adolescents, avec l'Éducation nationale et les collectivités compétentes.

Faciliter l'accès aux soins, avec le secteur sanitaire et les réseaux chargés de l'appui aux professionnels de santé.

Trouver des solutions adaptées pour les personnes handicapées avançant en âge avec les structures dédiées, les acteurs de l'intervention à domicile, etc.

Favoriser l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux vacances pour tous, en milieu ordinaire, en s'appuyant sur des réseaux et partenaires.

Favoriser l'employabilité des travailleurs handicapés en milieu ordinaire pour développer et renforcer des partenariats et en s'appuyant sur l'expertise et les réseaux de son partenaire l'ARIS (Cap emploi 25/90) et de son service Insertion+.

Apporter un soutien à la vie associative de l'Adapei du Doubs en maintenant un lien fort à travers la convention de coopération et les prestations de soutien.

Renforcer toujours plus le partenariat stratégique et opérationnel avec l'Adapei 90 : restaurant Les tables D'UZEL Jonxion, partage de compétences (*SI*, fournisseurs), formation, soutien à l'autodétermination et plus généralement partager une vision politique et une position commune au sein des réseaux.

Défendre les intérêts des personnes accompagnées, de leurs familles et proches aidants, mais également des professionnels au sein de ses principaux réseaux (Unapei, Nexem...) à l'échelle régionale et nationale.

Poursuivre une réflexion de fond sur les modalités de partage de ses activités et de mutualisations en matière de gestion, avec les autres opérateurs du secteur privé non lucratif à l'échelle régionale.

La mobilisation des parties prenantes et la valorisation du « label fondation ».

Œuvrer pour la reconnaissance du secteur et l'attractivité de ses métiers (> p 22 et 23).

Relancer le dialogue social en particulier la négociation visant à définir le statut collectif des Entreprises Adaptées et la réactualisation des accords devenus obsolètes (> p 22 et 23).

Reposer les bases de sa Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (*GPEC*) en finalisant des travaux déjà menés en 2022 (> p 22 et 23).

Maintenir son engagement en faveur de la formation des salariés, sujet qui fait l'objet d'une double page thématique dans ce rapport annuel (> p 12 et 13).

Consolider une culture commune et valoriser l'expertise de la Fondation en prenant appui sur le réseau d'experts et de personnalités qualifiées désormais présentes au sein de son *CA* et sa communication institutionnelle.

Formaliser une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (*RSO*) pleinement intégrée à sa stratégie et ses activités afin de répondre, à son échelle, aux grands enjeux actuels et de valoriser sa responsabilité sociétale.



Lire l'intégrale des orientations stratégiques
www.fondationpluriel.org/orientations

5 façons de nous soutenir



Faire un **don**



Verser
sa **taxe**
d'apprentissage



Faire un **legs**,
une **donation**



Devenir
volontaire
en **service civique**
ou **bénévole**



Faire appel
aux **offres**
de **service** de nos
ESAT et EA



Pour toute question, contactez
relations.donateurs@fpluriel.org

L'aboutissement de beaux projets malgré la crise

Ce rapport d'activités de l'année 2022 est une nouvelle fois marqué du sceau de la crise, qui se manifeste sous différentes déclinaisons (sanitaire, humaine, financière) depuis trois ans maintenant.

Ces difficultés, qui se prolongent au-delà de nos projections les plus pessimistes, imprègnent presque chaque page de ce rapport annuel, et nous feraient presque oublier les beaux projets que nous avons conduits ou engagés, et des perspectives plus optimistes.

Sortir de cette crise reste bien évidemment la première de nos priorités, et nous y sommes pleinement engagés, même si en la matière, les facteurs externes pèsent davantage que notre propre capacité d'action.

Au-delà de ces difficultés, nous pouvons tout de même nous réjouir des projets arrivés à échéance en cours d'année, qui participent à la transformation de notre offre d'accompagnement, toujours plus inclusive et adaptée aux besoins. À ce titre, la livraison de nos projets immobiliers à Montbéliard en fin d'année dernière, qui offrent désormais les meilleures conditions d'accueil aux personnes qui y sont accompagnées et un remarquable outil de travail pour les professionnels, est une vraie fierté pour tous ceux qui ont contribué à ces projets. De même, le décloisonnement de nos modalités d'accompagnement avec la mise en place des *DAME*, comme le lancement de nos projets d'habitat inclusif ou le renforcement de nos capacités dans le champ de l'autisme, sont de vrais motifs de satisfaction.

En dépit du rythme effréné de la transformation de nos organisations dans tous les domaines, nos équipes trouvent encore les ressources pour ne pas uniquement subir et conserver une part d'initiative en préservant des ambitions propres et en initiant de beaux projets. Il en est ainsi des démarches que nous avons engagées en matière d'autodétermination et d'éthique, qui donnent du sens au travail de chacun.

D'autres projets majeurs sont également devant nous, qu'il s'agisse du plan de transformation des *ESAT* qui ouvrira de nouveaux droits aux travailleurs, ou des prochaines évaluations de nos établissements, dont le nouveau référentiel est porteur de sens pour toutes les parties prenantes.

Enfin, l'année en cours sera également décisive, avec l'enjeu majeur du renouvellement de notre futur *CPOM*, qui sera l'occasion pour la Fondation de se pencher avec ses Autorités de Tarification et de Contrôle (*ATC*) sur l'adéquation entre les objectifs de transformation de l'offre qui lui sont assignés, les exigences qualitatives en matière d'accompagnement, et les moyens mobilisables à cet effet.

Dans cette période particulièrement exigeante, je tiens à remercier l'ensemble des professionnels de la Fondation pour leur engagement au quotidien et pour la confiance réciproque que nous nous accordons.



FRANCK AIGUBELLE

Directeur général de la Fondation Pluriel

—

« Au-delà de ces difficultés, nous pouvons tout de même nous réjouir des projets arrivés à échéance en cours d'année. »

—

La Fondation Pluriel poursuit l'évolution de son offre

À l'écoute des nouveaux besoins et des nouvelles attentes des publics qu'elle accompagne, la Fondation Pluriel ajuste en permanence son offre médico-sociale en proposant des réponses innovantes, souples, adaptées et inclusives. Cette adaptation est guidée par la commande publique, que la Fondation tente plus que jamais d'anticiper, ainsi que par la prise en compte des attentes de la personne et du respect de ses droits comme de son pouvoir d'agir.

C'est dans cette optique qu'au-delà des dispositifs présentés dans ces pages, elle poursuit cette dynamique d'évolution en 2023 avec notamment :

- l'intégration d'un nouvel établissement au sein du DAME du Grand Besançon,
- l'intégration d'un FAM implanté sur 2 sites à Frasnay et Amagney, qui complétera l'offre à destination des adultes porteurs de TSA,
- le déploiement de deux projets d'habitat inclusif à Audincourt et Pontarlier au profit de personnes âgées et de personnes en situation de handicap (> p18 et 19),
- la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT, dont les décrets d'application ont été publiés fin 2022 (> p 21).



Pour les enfants et les adolescents

Les trois nouveaux DAME

La transition inclusive du pôle Enfance et Adolescence (EA) a franchi un grand pas en 2022 avec la transformation de ses établissements et services en Dispositifs d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME).

Cela se concrétise par la suppression des appellations historiques (IME, EEAP et SESSAD), le regroupement des 13 anciens agréments en 3, et des budgets alloués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) mutualisés et attribués par DAME :

- DAME Pays de Montbéliard
- DAME Grand Besançon
- DAME Haut-Doubs/Doubs Central

Au-delà de ces regroupements juridiques et modifications administratives, c'est une réforme de grande ampleur qui permet dorénavant une plus grande souplesse dans la gestion des parcours des personnes accompagnées puisque la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) oriente désormais les enfants et adolescents uniquement vers les DAME.

Les prestations des DAME sont donc à présent articulées en 4 niveaux :

- l'accueil de jour (ex-IME),
- le milieu ordinaire (ex-SESSAD),
- l'hébergement permanent (ex-internat),
- l'hébergement temporaire (ex-accueil temporaire).

Ainsi, il n'est désormais plus nécessaire de saisir la MDPH pour une nouvelle orientation lorsque les besoins évoluent et justifient une évolution de parcours telle que le passage d'un accompagnement dans les murs à un accompagnement en milieu ordinaire. D'autre part, cette nouvelle organisation par tranches d'âge permet de décloisonner les temps d'activités comme les temps de scolarisation.



Ces simplifications sont ainsi destinées à fluidifier les parcours pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de réponses inclusives et d'allers-retours possibles entre milieux ordinaire et protégé.

En outre, les ressources humaines et matérielles sont mutualisées et donc optimisées, au bénéfice de parcours souples en inclusion, sur mesure et adaptés à chacun des enfants et adolescents accompagnés.



Pour les jeunes adultes

Des capacités supplémentaires

Initié au second semestre 2021 par le pôle Accompagnement et Habitat (AH), en coordination avec le pôle EA et avec le soutien du Conseil Départemental du Doubs, le projet d'ouverture de places en accueil de jour a pu voir le jour en septembre 2022. Cette création de 15 places vient répondre aux besoins de jeunes adultes maintenus au sein du pôle EA au titre de l'amendement Creton (JAMAC), en attente d'une solution pérenne et adaptée au sein d'un établissement pour adultes. Pour ces jeunes, ces places sont une première étape vers leur vie d'adulte et le début de leur parcours qui pourra évoluer par la suite en intégrant un projet d'habitat.

Cet accueil est mis en place prioritairement au sein des Établissements d'Accueil Non Médicalisés (EANNM) de Grand-Charmont, Pelousey et Pontarlier mais pourra également être déployé dans d'autres structures, en fonction des besoins.



Pour les adultes

Des solutions complémentaires au profit d'adultes porteurs de TSA

Le pôle AH a récemment étoffé son offre au profit des adultes porteurs de TSA en créant notamment un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) et en soutenant la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM). Plusieurs points communs unissent ces deux dispositifs, soutenus financièrement par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. En effet, ils s'adressent tout d'abord tous deux à des adultes autistes vivant en milieu ordinaire dans le Département du Doubs, hors Pays de Montbéliard couvert par des services similaires déployés par Sésame Autisme. Ils offrent par ailleurs des réponses complémentaires à celles déjà mises en œuvre au sein des établissements ou services du pôle AH, tant en ce qui concerne les personnes identifiées que pour les modalités de déploiement des services ou prestations.

Le GEM accueille une quinzaine d'adultes sur des temps d'activité et d'animation dont le programme est élaboré avec les participants sous l'égide de l'animatrice en charge du dispositif.

Année d'ouverture : 2021

Public : adultes autistes (pas d'orientation MDPH vers un GEM)

Prestations : activités de loisirs, culturelles ou sportives choisies et/ou élaborées par les adhérents du GEM.

Spécificité : service adossé au service ATLAS de la Fondation, il est une réponse adaptée pour lutter contre l'isolement des adultes autistes vivant en milieu ordinaire.



Le PCPE propose ses services sous forme de prestations individualisées à une quinzaine d'adultes porteurs d'un TSA et d'une orientation vers le PCPE délivrée pour une année éventuellement renouvelable. Complémentaire des autres établissements ou services du pôle AH, il vient renforcer et diversifier l'offre en milieu ordinaire et à destination des adultes autistes.

Année d'ouverture : 2022

Public : adultes autistes orientés vers le PCPE par la MDPH

Prestations : accompagnement à la vie sociale (refaire ses papiers d'identité, acheter des vêtements, trouver un logement). Peut délivrer jusqu'à trois prestations pendant une durée d'un an renouvelable une fois.

Spécificité : solution complémentaire à celles déployées par les SAVS, les SHMO, et les EANM ; dispositif porté par des professionnels rompus à l'intervention en milieu ordinaire.

L'accueil de jour à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Montbéliard

Un accueil élargi et redynamisé

Le nouveau bâtiment de la MAS du Pays de Montbéliard intègre désormais des locaux dédiés à l'accueil de jour. Ils comprennent un coin cuisine et un espace repas, des salles d'activités spécifiques et une salle de repos dotée de lits individuels, permettant à chacune des 10 personnes qui le fréquentent chaque semaine de se reposer au cours de leur journée.

Doté d'une équipe de professionnels dédiés, l'accueil de jour propose également ses activités aux personnes hébergées au sein de la MAS. De même, les personnes accompagnées en accueil de jour peuvent participer aux activités organisées pour celles qui y sont hébergées. Outre les temps de rencontre et d'échange que favorise ce maillage des activités, il contribue également à la diversité des animations et au libre choix des personnes accompagnées.

À temps partiel ou à temps plein, en accueil continu ou séquentiel, ce service tout à la fois distinct et intégré à la MAS apporte des réponses individualisées, modulables et évolutives qui peuvent se prolonger à l'identique sur la partie hébergement.

Suivez l'évolution de l'offre sur nos réseaux sociaux



La Fondation Pluriel se mobilise pour la formation des professionnels

La Fondation s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle afin d'une part de garantir la qualité de l'accompagnement des personnes au sein des établissements et services, et d'autre part, d'accompagner la mutation du secteur. Pour affirmer cet engagement, la Fondation investit annuellement une enveloppe globale d'environ 1 M€ dans le plan de développement des compétences qui se décompose de la manière suivante :

Un taux de contribution maintenu à hauteur de 2,4 % de la masse salariale brute (alors que le taux de contribution obligatoire est de 2 %) > 52 %

- Formations de développement des compétences

Des budgets supplémentaires mobilisés par les pôles et les directions ressources > 23 %

- Actions d'analyse de la pratique et formations obligatoires en matière de sécurité notamment (incendie, habilitation électrique, CACES, etc.)

Des fonds complémentaires alloués par notre opérateur de compétences (OPCO Santé) > 15 %

- Formations qualifiantes ou certifiantes

D'autres sources de financements externes demandées par la Fondation (Crédit Non Reconductible – CNR, versés par l'ARS, réponses à des appels à projets...) > 10 %

- Formations en lien avec les troubles du spectre autistique, le polyhandicap ou la thématique de l'inclusion, etc.



L'alternance, la Fondation engagée dans la formation des jeunes

La Fondation a récemment fait le choix de développer son recours à l'alternance pour les prochaines années. Dans un contexte où les difficultés de recrutement s'intensifient, ces nouvelles ressources permettent en partie de pallier au manque de professionnels qualifiés au sein des établissements et services.

L'alternance est en effet un véritable levier en matière de recrutement, de qualification, de transmission des savoir-faire et de fidélisation de nouveaux professionnels.

Ces dispositifs, qui se sont grandement développés au cours des dernières années, se prêtent à de nombreuses certifications et diplômes et permettent aux jeunes de combiner périodes d'enseignement théorique et mises en pratique dans le milieu professionnel. Ils peuvent ainsi acquérir une véritable expérience, confronter les enseignements théoriques aux réalités du terrain, faire leurs preuves et être recrutés plus facilement à l'issue de la formation.

Chiffres clés



35 alternants pour 2022-2023 pour se préparer à 11 métiers différents



52 contrats d'alternance conclus entre 2020 et 2023





Les formations à la réflexion éthique et à l'autodétermination

La Fondation s'engage depuis 2020 en faveur de l'autodétermination et de la réflexion éthique afin d'être à l'écoute des besoins des personnes accompagnées, dans le respect de leurs droits. Cette démarche permet également de concilier sens et qualité de vie au travail pour les professionnels, et ainsi, de renforcer l'attractivité de nos métiers. Par ailleurs, ces deux démarches s'inscrivent dans le cadre des exigences du nouveau référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Afin d'impulser une dynamique autour de ces deux démarches fortes et structurantes, la Fondation a donc mis en place des actions de formation au cours de l'année 2023.

L'éthique

À travers l'accompagnement de personnes vulnérables, les professionnels peuvent être confrontés à des paradoxes et des conflits de valeurs éthiques, générant parfois de l'impuissance et de l'incertitude dans le travail : accès à la parentalité, équilibre entre liberté, sécurité et responsabilité des personnes accompagnées, etc.

Un comité éthique a été mis en place dès 2020 au sein de la Fondation et afin d'aller plus loin, des temps dédiés seront bientôt déployés dans les structures et seront animés par des professionnels de la Fondation, formés à l'éthique.

L'autodétermination

La Fondation s'est engagée en 2022 dans une démarche globale permettant de renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap autour de l'autodétermination. L'objectif est ainsi de mieux accompagner les usagers dans l'expression de leurs besoins, leurs envies ou encore de leurs craintes.

Un plan d'actions est progressivement déployé : réunion de lancement, création d'un groupe projet avec des professionnels, séjour d'étude en Belgique pour des personnes accompagnées, rédaction d'une charte « Pluriel » et organisation d'un colloque.

Un plan de formation global a également été mis en place pour former les ambassadeurs de la démarche, les personnes accompagnées, les professionnels et les familles.



Les formations à l'autisme

La Fondation accompagne des enfants et des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA), et la prise en compte de leurs besoins spécifiques est une de ses préoccupations majeures. Afin de garantir un accompagnement de qualité, et en cohérence avec le développement de son offre médico-sociale, la Fondation forme de plus en plus de professionnels à cette thématique.

C'est ainsi que 169 salariés ont bénéficié d'une formation à l'autisme en 2022 et qu'une quinzaine de professionnels se sont engagés pour deux années, dans une démarche visant à obtenir un Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA). Ce dernier permet de valoriser et de renforcer les compétences dans le domaine du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes atteintes de TSA.

Par ailleurs, dans le cadre des formations dispensées par FORMASENS autour de ce thème, la Fondation s'appuie en partie sur l'expertise de ses professionnels formateurs.



FORMASENS, organisme de formation de la Fondation Pluriel

Créé en 2019, l'organisme de formation de la Fondation Pluriel poursuit son développement à l'échelle régionale et propose des formations à destination :

- Des professionnels de la Fondation Pluriel, sur l'accompagnement du handicap, la prévention des risques et l'informatique ;
- Des personnes en situation de handicap, accompagnées par la Fondation ou d'autres structures, sur des thématiques de leur vie professionnelle et quotidienne ;
- Des autres professionnels du médico-social (handicap, aide à domicile, personnes âgées...), des entreprises, des collectivités, sur la connaissance du handicap et l'accessibilité.

La majorité des formations sont conçues et délivrées par 42 formateurs salariés de la Fondation, choisis pour leur expertise et compétences pédagogiques.



Pour plus d'information et découvrir les catalogues de formations proposées : www.fondationpluriel.org/formasens



Mars

**1^{er} Conseil d'Administration (CA) de la Fondation**

L'année 2022 a été marquée par la transformation de l'Adapei du Doubs en Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) nommée Fondation Pluriel. Cette étape a été officialisée au mois de mars, notamment par la mise en place de la première réunion du CA. La Fondation est désormais chargée du pilotage stratégique et de la gestion des établissements et services, donc de l'accompagnement. Une nouvelle association « Adapei du Doubs » est quant à elle chargée du soutien et de la défense des droits des personnes en situation de handicap mental et de leur famille, de l'animation associative ainsi que du militantisme.

Mars

Ouverture de la cafétéria les tables d'UZEL Jonxion

La cafétéria les « Tables D'UZEL », créée en partenariat avec l'Adapei du Territoire de Belfort a été inaugurée en mars à deux pas de la gare TGV et du centre d'affaires de Méroux-Moval, sur le site de la Jonxion. Chaque jour, une équipe composée de dix travailleurs d'ESAT, de deux jeunes en formation professionnelle, et de trois encadrants, accueille les clients au sein de cet espace cosy de 120 places assises, dont 30 en terrasse.



Mai

La Fondation Pluriel au Raid Handi-Forts

Depuis 2008, le Raid Handi-Forts, organisé par la Ville de Besançon, se fixe pour objectifs de dépasser les handicaps. Cet événement sportif rassemble des personnes ayant ou non un handicap dans un but commun : passer la ligne d'arrivée ensemble. Chaque année, des équipes de professionnels et de personnes accompagnées participent à ce raid multisports en pleine nature. Pour cette 14^{ème} édition, l'équipe qui a su porter haut les couleurs de la Fondation Pluriel a terminé 6^{ème} sur 28 équipes !



Septembre

Participation au salon Micronora

Sous la bannière de sa marque responsable Prolabor industrie, la Fondation participait en septembre au salon international des microtechniques et de la précision : Micronora, à Besançon. L'occasion pour la marque responsable de présenter ses prestations en recherche et développement, industrialisation et production industrielle ainsi que les dernières innovations mises en place en 2022. C'est également une belle occasion de valoriser les savoir-faire des 230 travailleurs en situation de handicap et de leurs encadrants.



Septembre



Validation de compétences professionnelles lors d'épreuves pratiques pour Ilyes et Lucas

Le dispositif Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (*RSFP*) permet aux personnes fragilisées de faire reconnaître leurs compétences par un professionnel du milieu de travail ordinaire.

En septembre, ce sont Ilyes N., ouvrier sur le site industriel Étupes 4 des Ateliers Spécialisés Technoland (*AST*), et Lucas S., ouvrier à l'atelier des Ricochets des *AST*, qui ont officiellement reçu leur *RSFP*.

Ils ont respectivement validé 4 compétences dans le métier d'opérateur de production, et 3 compétences dans le métier de préparateur de voitures.

L'obtention de cette dernière compétence est une première au sein des *AST* et permettra de proposer de nouvelles prestations aux donneurs d'ordre.

Septembre

Mobilisation pour les « oubliés du Ségur »

La Fondation s'est mobilisée toute l'année 2022 aux côtés de fédérations employeurs et d'organisations syndicales pour dénoncer l'iniquité des traitements de ses salariés, face à des réformes qui excluent encore certains métiers des revalorisations salariales. À l'heure actuelle, ce sont toujours 700 professionnels de la Fondation qui ne bénéficient pas de ces revalorisations.

La Fondation Pluriel reste mobilisée afin de continuer à revendiquer une juste revalorisation pour tous, et plus largement des moyens supplémentaires afin que le secteur d'activités puisse assurer dignement l'accompagnement des personnes.



Octobre

La Région se met au Facile À Lire et à Comprendre (*FALC*)

La Région Bourgogne-Franche-Comté, soucieuse de rendre ses supports accessibles aux personnes ayant des difficultés avec la lecture, a fait appel à notre organisme FORMASENS pour former ses équipes au *FALC*. Cette technique

réactionnelle permet de retranscrire en termes simples des textes dont le contenu peut être difficile à appréhender par certains publics.

Ce sont les membres de l'association Droits Devant 25 qui, après avoir été présents lors des formations, se sont chargés de relire les parties en *FALC* du magazine de la Région.



Décembre



1 journée, 3 inaugurations

Le 2 décembre, la Fondation Pluriel a inauguré 3 nouveaux sites résolument tournés vers l'inclusion au sein de la ville de Montbéliard :

- le site Lulli, site principal du nouveau *DAME* qui accompagne plus de 320 enfants,
- le site Tillion, dédié à la formation professionnelle de plus de 50 jeunes, implanté au cœur même du lycée Germaine Tillion,
- la nouvelle *MAS* du Pays de Montbéliard qui accueille 50 adultes et jeunes adultes polyhandicapés, dont 8 en accueil de jour (> p 18-19).

Dans un contexte de profonde mutation du secteur médico-social, ces inaugurations ont permis à la Fondation Pluriel de valoriser le travail qu'elle réalise au quotidien avec l'aide de ses partenaires afin de développer de nouvelles réponses aux besoins sociaux et territoriaux, dans le champ de la scolarisation, de la formation, de l'habitat ou de la vie sociale, de l'insertion professionnelle, de l'accès à la citoyenneté, au sport, à la culture, etc.



Un accompagnement global de 0 à 20 ans



BRUNO UBBIALI
Directeur de pôle

Le pôle Enfance et Adolescence (EA) propose un accompagnement global à l'enfant ou l'adolescent et à sa famille qui comporte plusieurs volets : le soin (médical, paramédical, psychologique), l'éducatif (autonomie, socialisation), le volet pédagogique (scolarisation, formation) et l'accompagnement familial.

465 professionnels œuvrent quotidiennement afin de proposer à chaque enfant et adolescent un parcours personnalisé en trois étapes : l'accompagnement médico-social précoce, la scolarisation et la formation professionnelle.

Chiffres clés



1114
enfants et adolescents accompagnés



465
professionnels engagés



41
dispositifs d'inclusion en milieu ordinaire

Au cours du premier semestre 2023, Bruno Ubbiali a quitté son poste de directeur du pôle EA en faisant valoir ses droits à la retraite. Sous sa direction, de nombreux projets ont été impulsés, toujours avec un temps d'avance sur les politiques publiques, et avec pour fils directeurs l'inclusion et l'accompagnement des familles. La Fondation salue son remarquable parcours et remercie chaleureusement Bruno Ubbiali pour ses 43 années au service des plus fragiles au sein de l'Adapei, puis de la Fondation Pluriel mais également au profit de partenaires tels que l'IME du Grand Besançon et le CAMSP du Doubs et de l'Aire Urbaine.

Bilan 2022

Évolution de l'offre

70 nouvelles places

Le pôle a fait évoluer son offre en 2022 avec la création de 61 nouvelles places Déficiences Intellectuelles (DI) et 9 nouvelles places TSA. Les équipes se sont fortement investies dans cette évolution, qui a permis de répondre positivement à de nombreuses familles.

Nouveaux locaux à Montbéliard

Après plusieurs années de conception et de travaux, les sites historiques du Pays de Montbéliard ont fait place à 2 nouvelles structures modernes et innovantes (> p 15). Depuis novembre 2022, les sites Lulli et Tillion regroupent dorénavant l'ensemble des activités du nouveau DAME au cœur de la ville de Montbéliard.

Nouveaux dispositifs

La création de 10 nouveaux dispositifs inclusifs (UE TSA, centre de formation, etc.) permet d'externaliser une part de plus en plus importante des activités du pôle et à de plus en plus d'enfants et adolescents d'avoir accès à des activités en inclusion, au cœur même d'établissements scolaires de droit commun.

Liste d'attente

159 familles en attente / Malgré les 70 nouvelles places créées, la liste d'attente n'a jamais été aussi élevée. Cette attente peut durer de quelques mois à 2 ans.

38 JAMAC / 14 places en accueil de jour dans le secteur adulte en EANM ont été créées pour de Jeunes Adultes Maintenus au titre de l'Amendement Creton (JAMAC), ce qui a permis une légère diminution cette année. Ce chiffre reste élevé et les pôles EA et AH demeurent donc mobilisés sur cette problématique (> p 10 et 11)

Formations autisme

La transformation rapide de notre secteur demande une adaptation permanente des compétences dispensées, notamment par le biais de formations destinées au pôle EA, financées pour l'essentiel par des CNR attribués par l'ARS :

- Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA) : 14 professionnels sont engagés dans cette formation dispensée durant 2 années.
- « Hors les murs » : 300 professionnels ont été formés durant 28 sessions de 2 jours, afin de mieux comprendre, s'approprier et anticiper les évolutions à mettre en œuvre en dehors des murs des institutions.
- Journée d'étude « Faire advenir une société inclusive ? » : 600 personnes (professionnels du pôle EA et invités) y ont participé dans le cadre de la préparation à la transformation des ex-IME, SESSAD et EEAP en DAME dès le 1^{er} janvier 2023.

Collecte de la taxe d'apprentissage

Cette collecte, dont les modalités de versement pour les entreprises changent en 2023, permet de soutenir la formation professionnelle des jeunes de la Fondation (investissement de matériel, développement de projets). En 2022, 81 413 € ont été récoltés soit 5 813 € de plus qu'en 2021.

Point de vigilance

Depuis plusieurs années, l'activité du pôle est fortement impactée par le manque de médecins et de paramédicaux. Face à ces difficultés, le pôle tente de satisfaire au mieux les besoins de chaque enfant.



70 nouvelles places créées



159 enfants en liste d'attente
38 JAMAC



81 413 € récoltés en 2022 grâce à la taxe d'apprentissage



174 sorties et 156 admissions

Orientations 2023

Le pôle fonctionne désormais en DAME afin de renforcer l'inclusion en milieu ordinaire, que cela soit pour la scolarisation, la formation professionnelle, les loisirs, la culture et encore l'hébergement.

Adaptation du bâti

- La fin des travaux permettra une rentrée scolaire pour les enfants du DAME Haut-Doubs/Doubs Central (site de Maîche), en inclusion, au sein de la nouvelle école de Maîche.
- Les locaux du DAME site Morteau seront réhabilités.
- Des réflexions seront menées autour de l'hébergement pour le DAME Pays de Montbéliard et autour des locaux existants pour le DAME Haut-Doubs/Doubs-Central (sites de Pontarlier et d'Ornans).

Développement de l'offre et inclusion

- L'Unité d'Enseignement (UE) polyhandicap accueillera 2 enfants supplémentaires à Besançon.
- Une réflexion sera menée autour de l'ouverture d'une UE autisme à Besançon.
- Le partenariat avec la MFR à Orchamps-Vennes sera renforcé (formation professionnelle, scolarisation).

- 3 places pour des jeunes enfants polyhandicapés ont été ouvertes début 2023, en inclusion, au sein de la crèche « Pomme verte » de Montbéliard.
- Répétit été : il s'agit de développer la recherche de nouvelles possibilités d'inclusion durant l'été pour les jeunes.
- Intégration de l'IME du Grand Besançon : sous mandat de gestion de la Fondation depuis 2022, cet établissement de 45 places sera intégré dans le DAME Grand Besançon au cours de l'année.

Amélioration continue

- Les « projets des nouveaux dispositifs » (ex « projets d'établissements » pour le pôle) et les règlements de fonctionnement seront actualisés pour les 3 DAME.
- Une réflexion sera enclenchée autour de la proposition de l'offre de formation professionnelle dans le Haut-Doubs/Doubs-Central.
- Le pôle réalisera son auto-évaluation afin de préparer les évaluations prévues en 2024 (> p 25).



Soutenir le parcours de vie de chaque adulte accompagné



JEAN-LOUIS FEBVRE
Directeur de pôle

Le pôle Accompagnement et Habitat (AH) a pour vocation de soutenir la réalisation du projet de vie de chaque adulte ou personne vieillissante accompagnés dans le respect de ses souhaits et capacités.

En lien avec les partenaires et les familles, proches, aidants, il apporte quotidiennement des réponses aux besoins des adultes qu'il accompagne dans la réalisation de leurs projets et la concrétisation de leurs parcours.

Le pôle AH structure ses actions autour de 4 axes complémentaires :

- L'accompagnement, modulable en fonction des envies et des besoins
- Le logement, qu'il soit temporaire ou durable
- Le soin
- Les loisirs, et la gestion du temps libre

Chiffres clés



1 700
adultes et personnes
vieillissantes
accompagnés en 2021



600
professionnels
engagés



60 %
des accompagnements
réalisés en milieu
ordinaire

Bilan 2022

Développement de l'offre autisme pour les adultes

Un nouveau Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) a débuté son activité le 1^{er} juillet 2022 dans le Département. Centré sur la délivrance de prestations en milieu ordinaire, il s'adresse à une quinzaine d'adultes porteurs d'un TSA. (> p 10 et 11).

Intégration de jeunes adultes du pôle EA

15 places d'accueil de jour ont pu être créées afin de répondre aux besoins de jeunes adultes maintenus au sein du pôle EA au titre de l'amendement Creton (JAMAC) et en attente d'une solution pérenne et mieux adaptée au sein du secteur adultes. (> p 10 et 11).

Audincourt et Pontarlier, futurs sites pour les projets habitat inclusif

Le pôle s'est mobilisé avec le soutien des services des directions finances patrimoine et développement performance, afin de répondre à l'appel à candidature ouvert par le Conseil Départemental du Doubs pour le développement de projets d'habitats inclusifs à Audincourt et Pontarlier. Le principe de ces habitats inclusifs est de permettre à des personnes vieillissantes suffisamment autonomes dans leur vie quotidienne et à 3 ou 5 personnes en situation de handicap vieillissantes, également autonomes, de vivre au sein d'un petit collectif d'une dizaine de personnes afin de rompre l'isolement et de partager des espaces et des temps d'activités ou animations. Ces habitats seront constitués d'appartements individuels regroupés autour de parties communes et un professionnel par site sera chargé de veiller aux besoins des locataires et au bon fonctionnement de l'établissement.



Nouvelle MAS à Montbéliard

Les travaux de la nouvelle MAS de Montbéliard achevés, les personnes accompagnées ont pu prendre possession de leur nouvelle maison (> p 15). Ce bâtiment, résolument innovant, est situé à proximité immédiate des commerces, des centres médicaux et d'activités de loisirs. La MAS accueille 50 adultes polyhandicapés dont 8 en accueil de jour. Ces nouvelles infrastructures sont entièrement vouées au confort de vie des usagers tout en offrant de meilleures conditions de travail aux professionnels qui les accompagnent (chambres individuelles et spacieuses, rails motorisés au plafond, espace de bien-être, balnéothérapie, etc.). Les interactions avec les résidents sont également facilitées grâce à l'installation de tablettes de communication adaptées et développées en partenariat avec la société Hoppen.



55% des personnes accompagnées ont moins de 50 ans



18 JAMAC accueillis au pôle AH



198 000 journées d'accueil et d'accompagnement réalisées, tous types d'ESMS et tous types d'accueils confondus

Orientations 2023

Intégration du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Les Maisonnées

Débuté en janvier 2022, le processus d'intégration du FAM Les Maisonnées au sein de la Fondation Pluriel devrait se finaliser au cours de l'été. Cet établissement de 30 places dédiés à des adultes autistes permet de renforcer l'offre de services pour ce public, en complément notamment du GEM et du PCPE, en mutualisant les services et les compétences présents à la Fondation.

Évaluations des ESMS

Dans le cadre du nouveau référentiel d'évaluation des ESMS élaboré par la HAS, le pôle réalisera son auto-évaluation dans le but de préparer les évaluations prévues entre septembre 2023 et juin 2024.

L'ensemble des ESMS réalisera ces auto-évaluations de manière croisée entre directions d'établissements, avec le soutien de la responsable amélioration continue du pôle ainsi que des services qualité et maîtrise des risques (> p 25).

Formations éthique et autodétermination

Dans le cadre des démarches engagées par la Fondation autour de ces deux thématiques (> p 12 et 13), le pôle AH poursuivra ses actions de sensibilisation et de formation afin de développer les connaissances et compétences de l'ensemble des professionnels aussi bien en matière d'autodétermination que de réflexion éthique, désormais au cœur des modalités d'accompagnement de la Fondation.

Préparation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2024-2028

Prorogé pour un an, le CPOM signé en 2018 avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental du Doubs arrivera à son terme le 31 décembre 2023. Une partie de l'année est donc consacrée à la préparation du futur contrat, destiné à couvrir les années 2024 à 2028. Un travail important de prospective sera donc à conduire tout au long de l'année pour élaborer les évolutions à venir au sein de chaque établissement ou service, aussi bien au niveau des personnes accompagnées qu'en matière de formation et d'équipements.



Développer les potentialités dans un cadre bienveillant et sécurisant



JEAN-MICHEL LAFORGE
Directeur de pôle

Le pôle Travail et Insertion Professionnelle (TIP) propose à toute personne accompagnée un travail adapté à ses capacités propres et à ses aspirations dans le cadre d'un projet personnalisé conçu et animé à l'aide de dispositifs d'accompagnement spécifiques.

Les équipes de professionnels, à travers les accompagnements qu'ils prodiguent, développent l'autonomie et favorisent l'épanouissement personnel et professionnel de chacun.

La pluralité des offres de services (industrie, agroalimentaire, espaces verts, blanchisserie, etc.) et l'encadrement individualisé proposés représentent de réelles opportunités pour elles de développer un savoir-faire et des compétences reconnus.

Chiffres clés



1 500

adultes ayant accès à un emploi



600

professionnels engagés



10

marques responsables

Bilan 2022

Les activités de production

La production a augmenté de manière significative sur l'agroalimentaire, avec la conquête de nouveaux clients par l'équipe commerciale de la filière, et sur la blanchisserie qui a bénéficié du redémarrage de l'activité hôtellerie. La sous-traitance industrielle est restée très en deçà des prévisions du fait des nombreuses ruptures dans les chaînes d'approvisionnement en composants. Les hausses des coûts des matières premières et des énergies, qui ont fortement impacté nos coûts de revient, n'ont pu être qu'en partie réintégré à nos prix de vente.

La maîtrise du gaspillage alimentaire

Les lois EGALIM et AGECE imposent aux acteurs de la restauration des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire et la destruction de denrées alimentaires consommables. Bien que nos repas invendus soient de longue

date offerts aux Restaurants du Cœur et à la Banque Alimentaire, un groupe de travail a été créé en 2022 pour identifier les origines du gaspillage et proposer des pistes de réduction pour un modèle de production toujours plus vertueux.

Les négociations autour des Entreprises Adaptées (EA)

Les travaux de réflexion et les négociations sur le futur statut des EA se sont poursuivis par une étude comparée de deux scénarii de portage juridique des futures entités, ainsi qu'une macroanalyse des risques et impacts. Les élus, accompagnés du cabinet Syndex ont, tout comme la Fondation, produit et présenté leur approche privilégiée. La viabilité économique des futures entités constituant une condition préalable à leur constitution, la décision a été prise d'engager une étude financière approfondie.



L'évolution du « process ferrage »

La complexification des opérations de soudage des nouvelles familles de pièces attribuées aux AST impose un bond technologique des process vers des installations robotisées. C'est ainsi que 8 îlots de 12 robots équipent désormais l'atelier Etupes 4. Ils sécuriseront à partir de 2024 l'emploi d'environ 80 personnes.

L'accompagnement des usagers

- Les projets d'établissements des 7 ESAT et du Service d'Accueil de Jour (SAJ) ont été entièrement mis à jour.
- Des formations réalisées à l'aide de lunettes de réalité virtuelle sont en cours de déploiement pour les ouvriers des sites de productions des AST. Ces formations permettent de sensibiliser les personnes à la sécurité en les immergeant dans des ateliers 3D virtuels.
- 10 personnes se sont engagées dans la Prestation d'Appui vers le Milieu Ordinaire (PAMO). Ce dispositif porté par le service Insertion+ permet de promouvoir l'autodétermination en accompagnant ou soutenant des personnes qui expriment un projet d'emploi ou de formation dans le milieu ordinaire.

Les nouveautés 2022

- Le pôle a déployé un nouvel applicatif de gestion des compétences E-FormAdapt sur le périmètre des EA.
- Dans le cadre de la diversification des activités de production des activités du pôle TIP, l'UNAP a développé un nouveau concept novateur à Besançon : « Le dépôt pressing » qui est une borne pressing en libre accès, 24h/24. Il est possible de déposer vêtements, couettes, etc., et de les récupérer 48h plus tard au même endroit.



10 personnes
engagées en 2022
dans la PAMO



105 repas servis
chaque jour
au nouveau self
du DAME Pays
de Montbéliard

Orientations 2023

Le plan de transformation des ESAT

Les décrets parus fin 2022 définissent un cadre précis pour le déploiement au sein des 7 ESAT de la Fondation, des 17 engagements et 31 mesures du plan, essentiellement :

- Le parcours renforcé en emploi, qui permettra à la personne en situation de handicap d'évoluer librement en ESAT, en EA ou en entreprise classique, avec la garantie d'un droit au retour
- La possibilité de cumuler temps partiel en ESAT et en entreprise ordinaire
- La mise en place d'un délégué des personnes et d'une instance mixte usagers salariés, traitant de la qualité de vie au travail de l'hygiène et de la sécurité.

Ces nouvelles dispositions devront être articulées avec la PAMO et être soutenues par des dispositifs

de validation des savoir-faire professionnels tels que les Actions de Formation En Situation de Travail (AFEST), la Validation des Acquis d'Expérience (VAE), ou la Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP).

Un plan de retour à l'équilibre

Les déficits importants enregistrés ces dernières années au pôle TIP conduiront à la mise en œuvre d'une série de mesures portant principalement sur :

- le développement du chiffre d'affaires, avec la mise en place d'une nouvelle organisation commerciale,
- l'analyse de la rentabilité des activités blanchisserie, aviculture et industrie (Haut-Doubs) par des commissions de travail dédiées ainsi que la recherche de pistes d'économies et de rationalisation des coûts.



Administrer, piloter, conseiller dans les domaines RH



PATRICIA ROBBE

Directrice des ressources
humaines

Dans le cadre de la politique RH qu'elle propose et décline, la Direction des Ressources Humaines (DRH) et les équipes répondent au quotidien à plusieurs missions :

- Piloter les activités relevant de la gestion des ressources humaines à chaque étape du parcours du professionnel : recrutement, développement des compétences, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) appelée aussi Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et fidélisation
- Accompagner les managers et l'ensemble des professionnels sur des questions relevant des situations individuelles
- Assurer la gestion administrative du personnel (paies, déclarations sociales, etc.)
- Animer le dialogue social avec les instances représentatives du personnel

Elle est composée des services suivants :

- Ressources humaines (un par pôle et un pour les ressources)
- Recrutement et formation
- Paie et gestion administrative
- Conseil en droit du travail et relations sociales
- Système d'information RH

Chiffres clés



5
services



2 000
professionnels œuvrent au sein
de la Fondation



210
métiers différents

Bilan 2022

Dans la continuité de 2021, les contraintes liées au contexte sanitaire et économique se sont accentuées (arrêts dérogatoires COVID-19, activité partielle des personnes vulnérables...) impactant fortement les activités de la direction des ressources humaines.

Des revalorisations salariales attendues

Face aux difficultés d'attractivité fortement dénoncées par les acteurs de notre secteur, remettant en cause la qualité de l'accompagnement des plus vulnérables et la qualité de vie au travail des professionnels, plusieurs mesures salariales ne bénéficiant qu'à certains professionnels de la Fondation, ont été déployées en 2022 avec pour certaines un effet rétroactif : Laforcade 1 et 2, Ségur 2 et indemnité du Conseil Départemental du Doubs. Ce sont donc plus de 1300 salariés qui ont bénéficié d'une de ces mesures sur un effectif global de 2000.

Aussi, pour faire face aux fortes revendications du secteur médico-social et aux iniquités de traitement des salariés, le point d'indice a été revalorisé en fin d'année avec un effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022.

Malheureusement, la situation financière délicate que la Fondation traverse n'offre aucune marge de manœuvre lui permettant de répondre sur ses propres ressources à cette iniquité de traitement. Elle reste cependant très mobilisée aux côtés de l'Unapei et de Nexem (organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire) afin de continuer à revendiquer une juste revalorisation des salaires pour tous.

Une démarche GPEC déjà bien engagée

Afin de mieux anticiper les besoins, la démarche s'est poursuivie avec la construction d'un référentiel métiers, outil de pilotage permettant de faciliter le management

des équipes, le recrutement, la conduite des entretiens individuels, les évolutions de postes dans le cadre de la mobilité ainsi que le développement et la transmission des compétences.

Dans ce cadre, 60 fiches de fonction représentant 64 % des professionnels ont déjà été réalisées et les premiers entretiens annuels d'évaluation ont été déployés.

Développement de nouvelles mesures en faveur du recrutement

Les secteurs du soin et de l'accompagnement connaissent des tensions importantes en matière de recrutement (une baisse des demandeurs d'emploi de 8,3 % et une hausse de 8,4 % du nombre d'offres d'emploi au niveau du secteur) qui pèsent sur la bonne prise en charge des personnes accompagnées et sur les professionnels en poste. La direction des RH s'est mobilisée pour tenter de faire face à ces problématiques et a travaillé à la mise en œuvre de mesures en faveur du recrutement telles que le développement du recours à l'alternance (> p12 et 13), la structuration des pages dédiées au recrutement – carrière sur son nouveau site Internet (accès et dépôts des offres facilités, mise en avant des métiers, etc.), le développement d'une stratégie digitale afin de valoriser ses offres et ses métiers (série vidéo « 60 secondes », un renforcement des posts et de l'identité visuelle sur les réseaux sociaux et les plateformes Pôle emploi, APEC, etc.) ainsi que la réalisation d'une campagne de recrutement en fin d'année (encart presse, publications sur les réseaux sociaux, banderoles devant certains sites, etc.).

Des représentants du personnel nouvellement élus pour 3 ans

L'organisation des élections professionnelles en janvier 2023 a été précédée par la signature de plusieurs accords notamment celui sur le dialogue social pour les trois années à venir prévoyant les sujets sur lesquels la Fondation va devoir engager des négociations avec les organisations syndicales représentatives.

Pour les années 2023 à 2025, ce sont 21 titulaires et 21 suppléants qui ont été élus au Comité Social et Économique (CSE) et 48 représentants de proximité désignés. Trois organisations syndicales sont désormais reconnues représentatives au sein de la Fondation : CFDT, CGT et SUD.



900 professionnels en accompagnement direct des parcours de vie

Orientations 2023

La poursuite de la démarche de GPEC avec 2 principaux objectifs que sont la finalisation du référentiel métiers et la définition des filières cibles permettant de classer les emplois en lien avec les filières définies, notamment par nos Autorités de Tarification et de Contrôle (ATC). Ces éléments permettront de poursuivre le déploiement des entretiens annuels d'évaluation et de finaliser les études préalables à la mise en place du futur système d'information RH.

L'intégration de trois sites à Besançon, Amagney et Frasne dans le périmètre de la Fondation par le biais de deux fusions absorption (FAM les Maisonnées et IME du Grand Besançon) entrainera le transfert d'environ 60 salariés au total. Pour la majorité d'entre eux, cela signifie non seulement un changement de convention collective mais également de certaines conditions de travail (temps de travail, jours de congés, organismes de protection sociale, etc.). De fait, la formalisation

de ce transfert passe par la négociation d'accords de transition nécessitant l'organisation de réunions collectives, d'entretiens individuels, de réunions de négociations avec les représentants des entités.

L'agenda social prévoit notamment deux temps forts : la poursuite des négociations sur le statut collectif des Entreprises Adaptées (EA) en reprenant les thématiques déjà engagées et la négociation d'un nouvel accord Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) et égalité professionnelle. Cet accord traitera de l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, de l'exercice du droit d'expression directe et collective des salariés, du droit à la déconnexion, des mesures visant la mobilité des salariés entre leur lieu de résidence habituelle et leur lieu de travail et de l'égalité professionnelle.



Accompagner les structures dans la transformation du secteur



ARNAUD DEROUET
Directeur du développement
et de la performance

La Direction du Développement et de la Performance (*DDP*) a pour objectif de soutenir la Fondation dans ses capacités de pilotage, d'optimisation des organisations, de développement des activités et partenariats. Elle intervient auprès des pôles d'activités et directions ressources afin de proposer des solutions structurantes permettant d'améliorer et de valoriser la qualité des accompagnements et l'efficacité de l'organisation. Elle est également associée au portage des projets de transformation de la Fondation et du secteur et est composée des services suivants :

- Communication
- Données Analyses et PiloTAge (*DATA*)
- Qualité
- Maîtrise des risques
- Systèmes d'information (*SI*)

Chiffres clés



5
services



25
projets transverses
en cours



300
actions de valorisation
(presse, web et réseaux sociaux)

Bilan 2022

La prévention

Le réseau des référents santé et sécurité au travail a été initié afin de permettre aux établissements et services de disposer de relais de proximité sur toutes les thématiques de santé et sécurité des biens et des personnes. Les outils relevant de cette thématique ont également été structurés dans une nouvelle base documentaire, et l'arrivée d'une nouvelle infirmière hygiéniste a permis d'initier des premiers travaux sur la dimension soins, notamment le circuit du médicament.

Le nouveau référentiel d'évaluation des ESMS

Le nouveau référentiel d'évaluation des *ESMS* a été transmis par la *HAS*. Il pose un cadre commun à tout le secteur et a pour fil rouge : la personne accompagnée, ses souhaits, ses attentes et besoins au regard de son projet personnalisé. À travers le parcours de la personne accompagnée, il s'agit d'évaluer les pratiques et les organisations en étant au plus proche du terrain et ce, sur des dimensions sur lesquelles la Fondation a déjà engagé de nombreuses actions : éthique, autodétermination, prévention des risques.

Les projets d'établissements et de services

22 projets d'établissements ou de services ont été réécrits de façon concomitante avec l'arrivée du nouveau référentiel d'évaluation et les critères impératifs de celui-ci (respect de droits et libertés, intimité et dignité, gestion des plaintes et réclamations, etc.) ont pu être intégrés dans ces projets s'ils n'étaient pas déjà présents ou assez explicites. Le Comité Qualité Flux et Droits des usagers (*CQFD*) a pu, après une relecture fine, valider la rédaction de ceux-ci et les transmettre aux *ATC*. Les autres projets de la Fondation et notamment des *DAME* seront écrits en 2023.

L'autodétermination

Présente également dans le nouveau référentiel et portée depuis 2021 par la Fondation, la démarche d'autodétermination s'est poursuivie. Avec l'accompagnement de l'Université de Mons et d'experts, un premier cycle de formations a eu lieu et a été suivi d'une journée de lancement au profit des établissements. Un second cycle de formations avec des équipes terrain sera mis en place prochainement (> p 12 et 13) et un voyage d'étude en Belgique pour des usagers ainsi qu'un colloque auront lieu en 2023.

L'identitovigilance

Un des enjeux du projet ESMS Numérique, est de pouvoir connecter le Dossier de l'Usager Informatisé (DUI) de la Fondation à des services socles nationaux de droit commun (dossier médical partagé, messagerie sécurisée de santé) pour alimenter l'espace santé de chaque personne accompagnée. Pour réussir cela il faut que l'identité de chaque usager renseignée dans le DUI soit « certifiée conforme » selon les critères d'identitovigilance. Un audit de plus de 3000 dossiers a été effectué et plus de 75% des dossiers répondent aux critères demandés. Pour le quart restant, une mise à jour des dossiers sera réalisée courant 2023.



22 projets d'établissements et de services validés par le CQFD



150 professionnels formés à l'autodétermination



3000 DUI audités dans le cadre de l'identitovigilance

Orientations 2023

Gestion du bâti

En lien avec la direction des finances et du patrimoine et les services maintenance, un travail de centralisation des informations liés à la gestion du bâti a été engagé et une base de données commune à la Fondation va voir le jour. En complément du logiciel Dimomaint, cette base aura vocation à centraliser toutes les informations techniques, administratives, juridiques et réglementaires de chaque site de la Fondation. En lien avec ces outils, les règles de coordination entre ces services et le service maîtrise des risques seront également affinées et de nouveaux modes de fonctionnement mis en place.

Nouveau DUI

Démarré courant 2022 le projet ESMS numérique a connu quelques rebondissements. L'éditeur portant le DUI historique de la Fondation, oPlus, a indiqué ne plus être en mesure de maintenir sa solution pour répondre

aux attendus nationaux. La Fondation s'engage donc dans l'acquisition d'un nouveau DUI et recandidate à un nouvel appel à projet auprès de l'ARS de Bourgogne Franche-Comté.

Évaluations

Fin 2022, l'ARS de Bourgogne Franche-Comté et le Conseil Départemental du Doubs ont notifié à la Fondation les dates de réalisation des nouvelles évaluations en lien avec la parution du nouveau référentiel. Ainsi, tous les ESMS de la Fondation devront avoir été évalués avant juin 2024. De premières auto-évaluations ont eu lieu principalement sur le périmètre du « milieu ouvert » pour le pôle AH et ces structures seront évaluées d'ici fin novembre 2023. Les auto-évaluations pour le reste du périmètre (hébergement pôle AH, pôles EA et TIP) de la Fondation débuteront en septembre 2023 pour des évaluations programmées entre mars et juin 2024.



Sécuriser, optimiser et développer les moyens de la Fondation



ARNAUD FEVRE
Directeur des finances
et du patrimoine

La Direction des Finances et du Patrimoine (DFP), remplit une triple mission au service des activités de la Fondation :

- sécuriser, optimiser et développer ses moyens financiers, matériels et immatériels,
- veiller au respect des équilibres financiers, à la sincérité et à la conformité réglementaire de l'information financière,
- réaliser la programmation, le suivi et le financement de l'adaptation du patrimoine à l'évolution de son offre.

Elle est composée des services suivants :

- Finances
- Patrimoine
- Achats
- Juridique

Chiffres clés



4
services



130 M€
de budget annuel



170 000 m²
de bâti

Bilan 2022

L'année 2022 a été marquée sur le plan économique par une forte inflation, des revalorisations salariales partiellement compensées et une activité commerciale toujours en berne. Dans ce contexte incertain, les enjeux de la direction finances et patrimoine portent notamment sur la mise en place d'une organisation et d'outils permettant de remonter les informations financières plus rapidement, et d'aider les directions opérationnelles à prendre les bonnes mesures de rééquilibrage budgétaire.

La structuration de la fonction contrôle financier

L'arrivée d'une responsable du contrôle financier des activités du pôle TIP a permis d'achever la réorganisation du service et l'intégration du contrôle financier au sein de l'équipe finances. Un travail d'harmonisation des pratiques sur les différents territoires a pu être conduit, ainsi que l'évolution des reportings pour en améliorer la pertinence et la lisibilité.

En ce qui concerne les autres pôles, le contrôle financier s'appuie sur les responsables financiers et leur travail d'analyse des arrêtés comptables trimestriels, dont l'objectif est de faciliter la compréhension de nos comptes par les directions opérationnelles.

Enfin, une étroite collaboration entre la fonction financière et le service DATA de la direction développement et performance a été instaurée en vue d'automatiser la production d'indicateurs mis à la disposition des pôles.

Le déploiement d'Ivalua

Ivalua, nouveau SI dédié aux achats de la Fondation, a pour objectif de gérer les achats de manière digitale, avec plus d'efficacité et de contrôle, ainsi que d'accélérer et de faciliter le traitement des factures fournisseurs.

L'année 2022 a été consacrée à son déploiement dans l'ensemble des pôles pour tous les achats matière, prestations de services externes et autres achats, à l'exclusion dans un premier temps des achats internes, des prestations médico-sociales et des transports.

Les projets immobiliers

Des chantiers d'envergure ont été livrés avec succès. Il s'agit du site principal du nouveau DAME du Pays de Montbéliard Lully, d'un site secondaire Tillion dédié à la formation professionnelle des jeunes et de la nouvelle MAS à Montbéliard (> p15). Ces projets immobiliers représentent un montant d'investissement total de 24 M€, principalement financé par des emprunts à hauteur de 14 M€ et des subventions diverses pour 5 M€.



400 utilisateurs
d'Ivalua



90 000 factures traitées
par an



3 projets immobiliers
d'envergure livrés
à Montbéliard



Orientations 2023

Mesures de rééquilibrage budgétaire

Dans un contexte économique et financier toujours très difficile en 2023, le pilotage du plan de rééquilibrage budgétaire et la contribution à la mobilisation de nouvelles ressources et aux mesures d'économie tiendront une part centrale dans les priorités.

En matière de pilotage

Des indicateurs mensuels et trimestriels seront déployés pour suivre la mise en œuvre de mesures économiques par l'ensemble des pôles de la Fondation.

Un autre défi à relever concerne l'accélération des clôtures comptables trimestrielles permettant un suivi plus rapproché.

En contribuant aux mesures de redressement

La direction finances et patrimoine veillera à :

- Optimiser les placements financiers et à poursuivre la cession du bâti libéré
- Optimiser la gestion de la flotte automobile
- Participer activement à la rationalisation des achats

Bâti et digitalisation des achats

Outre la poursuite de l'adaptation et de la modernisation du bâti, les efforts seront mobilisés sur l'extension du périmètre d'utilisation de notre SI achats Ivalua ainsi que la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités.

Résultats financiers 2022

La Fondation Pluriel gère des flux financiers qui la positionnent comme un des acteurs économiques majeurs du département. Pour financer son activité, elle bénéficie de dotations issues de fonds publics mais également de revenus autonomes générés principalement dans le champ économique. Les flux financiers annuels se synthétisent dans le compte de résultat, tandis que la situation patrimoniale de la Fondation s'appréhende en analysant le bilan comptable.

Produits et charges d'exploitation

Flux financiers (K€)	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Dotation ARS	41 723	42 674	46 314	8,6 %
Dotation CD25	29 866	30 016	32 542	8,4 %
Crédits non reconductibles/prime exceptionnelle	1 885	464	1 006	116,8 %
Produits d'activité	34 202	35 986	36 871	2,5 %
Total des produits d'exploitation	127 260	128 644	136 589	6,2 %
Total des charges d'exploitation	125 278	132 213	141 227	6,8 %

Les dotations perçues de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil Départemental du Doubs sont en progression de 8,5 % en raison du financement des mesures de revalorisations salariales (Laforcade 1 et 2, Ségur) à hauteur de 4,3 M€, du taux directeur appliqué en 2022 (+0,59 % pour l'ARS et + 0,5% pour le Conseil Départemental) et de financements complémentaires dédiés à la hausse du point (financement ARS), à l'inflation (financement ARS) et aux mesures nouvelles (financement ARS et Conseil Départemental). Les Crédits Non Reconductibles (CNR) versés par l'ARS,

en augmentation de 542 K€, ont permis de poursuivre le financement de la suractivité du pôle EA (accueil de 100 enfants supplémentaires) et divers projets relatifs aux DAME, MAS et ESAT.

Les produits d'activité augmentent de 2,5 %, tout en restant en fort retrait par rapport à leur niveau de 2019 (44,6 M€). Si les activités agroalimentaires, de blanchisserie et de services progressent, le chiffre d'affaires de notre activité phare industrie a diminué de 6 %, pénalisée par les ruptures d'approvisionnements et certains marchés en déclin.

Soldes intermédiaires de gestion

Compte de résultat (K€)	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Résultat d'exploitation	1 982	-3 569	-4 638	30 %
Résultat financier	-304	-265	-338	27,5 %
Résultat exceptionnel	-762	202	199	-1,5 %
Impôt sur les sociétés	-61	-9	-0	-100 %
Résultat net comptable	856	-3 641	-4 777	31,2 %
Capacité d'autofinancement	7 832	2 937	1 322	-55 %

La perte d'exploitation de la Fondation, à -4,6 M€, s'aggrave de 30% en 2022 par rapport à 2021. Les périmètres financés, dégageant une perte de 1,4 M€, en dégradation de 200 K€, ont particulièrement été impactés par les revalorisations salariales non intégralement compensées, ainsi que par la hausse du recours à l'intérim.

Le périmètre commercial a vu sa perte passer de -2,5 M€ à -2,8 M€. Ainsi, le résultat de l'activité industrie est fortement pénalisé par la baisse du chiffre d'affaires, et la hausse des frais de personnel en lien avec les revalorisations salariales. L'activité agroalimentaire, malgré une hausse d'activité significative, n'a pu significativement diminuer ses pertes du fait de l'inflation des denrées alimentaires non répercutées intégralement dans le prix de vente. Seule

l'activité blanchisserie voit son résultat s'améliorer à un niveau proche de l'équilibre, en raison de la reprise d'activité de ses clients hôteliers et de hausses tarifaires opérées avant l'été 2022.

Le résultat financier se dégrade de 73 K€ du fait notamment de la hausse des emprunts, passant de 22,1 M€ à 41 M€. Ces nouveaux emprunts, souscrits à moyen et long terme pour financer les investissements importants de l'exercice, ont été contractés à des taux fixes entre 1 et 2,2 %.

La capacité d'autofinancement qui témoigne de la capacité de la fondation à dégager de la trésorerie par son activité est en recul, fortement impactée par le déficit 2022.

Les grands équilibres du bilan

(K€)	2021	2022	Var.	%
Fonds associatifs et réserves	64 056	60 415	-3 641	-5,7%
Résultat de l'exercice	-3 641	-4 778	-1 137	31,2%
Provisions réglementées et subventions	5 319	7 163	1 844	34,7%
CAPITAUX PROPRES	65 734	62 800	-2 934	-4,5%
Provisions RC & Fonds dédiés	12 043	11 376	-667	-5,5%
Emprunts et dettes assimilées	22 109	41 093	18 984	85,9%
CAPITAUX PERMANENTS	34 152	52 469	18 317	53,6%
Immobilisations brutes	191 868	209 831	17 963	9,4%
Amortissements & provisions	-126 836	-127 227	-391	0,3%
ACTIF NET IMMOBILISE	65 032	82 604	17 572	27,0%
FONDS DE ROULEMENT	34 854	32 665	-2 189	-6,3%
Stocks et en cours	750	775	25	3,3%
Créances clients et comptes rattachés	7 589	6 923	-666	-8,8%
Autres créances	5 601	5 826	225	4,0%
Comptes de régularisation	761	870	109	14,3%
ACTIF CIRCULANT	14 701	14 394	-307	-2,1%
Fournisseurs et comptes rattachés	7 001	6 844	-157	-2,2%
Autres dettes	16 923	17 552	629	3,7%
Comptes de régularisation	1 363	528	-835	-61,3%
DETTES D'EXPLOITATION	25 287	24 924	-363	-1,4%
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 586	-10 530	56	-0,5%
TRESORERIE NETTE	45 440	43 195	-2 245	-4,9%

Tableau de flux de trésorerie

M€	Réel 2022
Capacité d'Auto-Financement	1,3
Variation Besoin de Fonds de Roulement	0,0
Flux de trésorerie généré par l'activité	1,3
Investissements	-24,3
Produits de cessions	0,2
Flux de trésorerie généré par les investissements	-24,1
Nouveaux emprunts	20,8
Remboursements emprunts	-1,8
Subventions et fonds dédiés	1,6
Flux de trésorerie financements	20,6
Flux de trésorerie net	-2,2
Trésorerie nette début d'exercice	45,4
Trésorerie nette fin d'exercice	43,2

Le niveau de trésorerie de la Fondation Pluriel, atteignant 43,2 M€ à fin 2023 n'a baissé que de 2,2 M€, soit - 4,8 %, en dépit d'un montant d'investissements record de 24,3 M€ et d'une capacité de fonds de roulement légèrement positive de 1,3 M€.

En effet, il a été souscrit un montant très élevé de nouveaux emprunts (20,8 M€) à des conditions de taux entre 1 % et 2,2 % à moyen et long terme.

Cette hausse de l'endettement financier ne met pas en danger notre indépendance financière, nos fonds propres, s'élevant à 62,8 M€ et représentant près de 60 % de nos capitaux permanents (fonds propres + emprunts).

En synthèse, la structuration financière de la Fondation Pluriel demeure solide grâce à un niveau de fonds propres et quasi-propres de 74,2 M€, un endettement financier maîtrisé de 41,1 M€ et une trésorerie de 43,2 M€.

Glossaire

AFEST : Action de Formation En Situation de Travail	GEPP : Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels
AH : Accompagnement et Habitat	GETT : Gestion des Temps de Travail
AMP : Aide Médico-Psychologique	GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
ARS : Agence Régionale de Santé	HAS : Haute Autorité de Santé
AST : Ateliers Spécialisés Technoland	IME : Institut Médico-Éducatif
ATC : Autorités de Tarification et de Contrôle	JAMAC : Jeunes Adultes Maintenus en Amendement Creton
CA : Conseil d'Administration	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce	MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
CNIA : Certificat National d'Intervention en Autisme	OPCO : OPérateur de COmpétences
CNR : Crédits Non Reconductibles	PAMO : Prestation d'Appui vers le Milieu Ordinaire
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
CQFD : Comité Qualité Flux et Droits des usagers	QVCT : Qualité de Vie et Conditions de Travail
CSE : Comité Social et Économique	RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif	RSFP : Reconnaissances des Savoir-Faire Professionnels
DATA : Données Analyses et piloTAge	SAJ : Service d'Accueil de Jour
DDP : Direction du Développement et de la Performance	SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
DFP : Direction des Finances et du Patrimoine	SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
DI : Déficiences Intellectuelles	SHMO : Service d'Hébergement en Milieu Ouvert
DRH : Direction des Ressources Humaines	SI : Système d'Information
DUI : Dossier de l'Usager Informatisé	TIP : Travail et Insertion Professionnelle
EA (pôle TIP) : Entreprise Adaptée	TSA : Troubles du Spectre Autistique
EA : Enfance et Adolescence	UE : Unité d'Enseignement
EANM : Établissement d'Accueil Non Médicalisé	VAE : Validation des Acquis d'Expérience
EEAP : Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés	
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail	
ESMS : Établissements et Services Médico-Sociaux	
FALC : Facile À Lire et à Comprendre	
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé	
FRUP : Fondation Reconnue d'Utilité Publique	
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle	



Acteur de la formation liée au handicap et à l'accessibilité



Découvrez nos catalogues sur
www.fondationpluriel.org/FORMASENS



FORMASENS
Fondation Pluriel
03 81 51 96 54
formasens@fpluriel.org

Enregistré sous le numéro 43 25 02740 25
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTION DE FORMATION

FONDATION PLURIEL

Conjuguons nos singuliers

Fondation Pluriel

9 chemin de Palente
25000 Besançon

03 81 51 96 20
contact@fpluriel.org

fondationpluriel.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

